

Lesle Jansen

Une étude gouvernementale confirme qu'un savoir traditionnel est associé aux usages de la plante *rooibos*

L'Afrique du sud a ratifié le Protocole de Nagoya de la Convention sur la biodiversité en 2013. Pour se conformer aux obligations qui en découlent, la loi sud-africaine prévoit un usage durable des ressources biologiques autochtones et un partage juste et équitable avec les communautés autochtones et locales des bénéfices qui sont issus de leur exploitation.

L'Afrique du sud est riche d'une grande biodiversité et ses communautés autochtones, comme les Khoi et les San utilisent depuis très longtemps les ressources biologiques dans leur nourriture et leurs plantes médicinales. Les plantes rooibos, par exemple, sont commercialisées par les autochtones dans la fabrication de médicaments, de saveurs alimentaires, de cosmétiques et autres extraits.



En 2015, le gouvernement sud-africain a produit une étude sur le savoir traditionnel associé aux rooibos dont les principales conclusions ont été « *qu'il n'y a aucun doute sur ce qu'affirment les communautés, à savoir que leur savoir traditionnel repose sur les Khoi*

et les San d'Afrique du sud. Tout individu ou toute organisation projetant de recueillir et d'utiliser des rooibos¹ doit s'informer auprès des Khoi et des San. » Cette prise de position du gouvernement sud-africain fut une reconnaissance historique pour les Khoi et les San.² Cette victoire coïncida avec le premier permis de collecter des produits biologiques (la commercialisation des rooibos) délivré par le gouvernement sud-africain à une compagnie internationale, Nestlé. Celle-ci devint ainsi le premier utilisateur de rooibos à établir un accord de partage de bénéfices avec les Khoi et les San.

Ces derniers ont lutté pendant trois ans pour amener l'industrie sud-africaine des rooibos à la table de négociations et la forcer à remplir ses obligations de partage des bénéfices, prescrit par la loi et le Protocole de Nagoya. Les Présidents des Conseils nationaux Khoi et San gardent l'espoir que cette industrie respectera les droits des communautés et de ceux qui détiennent les savoirs traditionnels associés à l'usage des rooibos. Les fermiers de la région de Cedarburg, producteurs historiques de rooibos, ont rejoint les Conseils nationaux des San et des Khoi dans leurs négociations avec l'industrie. Ces fermiers, très appauvris, sont les principaux bénéficiaires de ce partage des bénéfices.³

La loi sur la chefferie des Khoi-san et la chefferie traditionnelle

Cette loi, longtemps attendue, fut publiée en septembre 2015. Le 23 septembre 2015 le Parlement a annoncé que le projet de loi avait été transmis à la Commission des questions traditionnelles et coopératives. Cette nouvelle loi a remplacé la loi-cadre sur la chefferie traditionnelle et la gouvernance de 2003 qui institutionnalisait des chefs traditionnels déjà reconnus et leurs communautés mais ne reconnaissait pas les chefferies et les communautés Khoi et San. Le Parlement a initié un processus de participation fin novembre 2015 ce qui a donné au public la possibilité d'assister aux audiences et de soumettre des recommandations écrites. Bien qu'il y ait des opinions différentes sur cette loi, les conseils nationaux des Khoi et des San l'ont approuvée. Pour la première fois, après 17 années de lutte, elle reconnaît les communautés coutumières et les chefferies des Khoi et des San.⁴ Le Président Nelson Mandela avait initié le processus, qui culmine avec cette loi, et la création des conseils nationaux des San et des Khoi.⁵

La loi de 2015 sur les systèmes de connaissance et savoirs autochtones

En 2015, le Département des sciences et des technologies a communiqué un projet de loi sur les systèmes de connaissances autochtones afin qu'il soit commenté publiquement. Il prévoit la protection, la promotion et le développement des systèmes autochtones, vise à leur protection contre leurs appropriations et leurs usages illicites et établit une approche *sui generis* du savoir des communautés. Les communautés auront la possibilité de décider de protéger et de gérer leurs connaissances selon les modalités offertes par la loi. Ceci inclut qu'elles donnent leur consentement préalable et informé, passent des

¹ Bioprospecting is a term that refers to the exploration of biodiversity for commercially valuable genetic resources and biochemicals. Bioprospecting is administered by the South African Department of Environmental Affairs.

² <http://natural-justice.blogspot.co.za/2015/07/study-confirming-traditional-knowledge.html>

³ <http://natural-justice.blogspot.co.za/search?q=rooibos>

⁴ <http://natural-justice.blogspot.co.za/search?q=rooibos>

⁵ National Khoi & San Council is the national body representing thirty (30) Khoi and San communities

accords pour le partage des bénéfices et que le gouvernement pourvoie les communautés autochtones de larges stratégies de défense. Le projet est actuellement soumis au public pour sa participation.⁶

Auditions des khoisan, revendications foncières et sites patrimoniaux

En décembre 2015, la Commission des droits de l'homme sud africaine a mené une enquête sur les violations des droits de l'homme et les discriminations contre les communautés Khoi et San durant la colonisation et l'apartheid. Les auditions en cours, dans la Province occidentale du Cap, ont révélé des cas où sont mêlés plusieurs leaders autochtones, des experts des affaires culturelles et du patrimoine aussi bien que des fonctionnaires gouvernementaux. Le Commissaire aux revendications territoriales a témoigné à ces auditions. Il est chargé de la question des revendications foncières historiques et des sites patrimoniaux des Khoi et des San qui, jusqu'ici, n'ont pas eu la possibilité de réclamer les terres ancestrales que la colonisation leur a fait perdre au XVII^e siècle. Il a noté que, cependant, le gouvernement progresse par la mise en place d'une politique sur ces questions historiques foncières et patrimoniales des communautés Khoi et San.⁷

Le Commissaire a également déclaré que l'accent est mis sur des sites patrimoniaux et des terres que les communautés autochtones ont perdus avant 1913. L'un d'eux, d'une importance primordiale, est le site funéraire sacré du chef iconique Griqua-Khoisan Andrew Abraham Stockenstrom Le Fleur, mort en 1941 à Robberg, Plettenberg Bay. C'est là que les Griqua se retrouvent tous les ans pour honorer son héritage dans leur lutte pour la liberté. La Commission foncière est actuellement en train d'acheter la terre où est situé Robberg afin de la restituer à la communauté Griqua à Kranshoek : « *Aux Griqua, la pierre tombale qui marque la sépulture de leur grand leader et prophète, Andrew Abraham Stoskenstrom Le Fleur 1^{er} est plus qu'une simple tombe ou un monument à sa mémoire. C'est un symbole vivant de leur passé et de leurs aspirations comme nation qui se réfère à leur « geestelike sielsgevoelte » (consécration religieuse) ⁸ »*. Il y a une énorme espérance que le gouvernement remplira sa promesse.

Lesle Jansen est une avocate autochtone d'Afrique du sud, membre des Premières Nations. Elle est titulaire d'un Master en droit international sur les peuples autochtones de l'université d'Arizona (Etats Unis). Elle a obtenu un second Master en droit du développement de l'université Loyola (Chicago) à Rome (Italie) où elle est actuellement examinatrice externe. Elle fut nommée membre du groupe de travail de l'ACHPR sur les populations /Communautés autochtones en Afrique. Elle travaille actuellement sur l'environnement avec une équipe de juristes, appelée Natural Justice (naturaljustice.org) qui œuvre avec des communautés locales et autochtones sur leur relation aux ressources naturelles et à leur environnement. Elle vit au Cap (Afrique du sud)

*Source : IWGIA 2016 The Indigenous World
traduction pour le GITPA par Simone Dreyfus-Gamelon*

⁶ <http://www.sanews.gov.za/south-africa/draft-indigenous-knowledge-systems-bill-approved-publication>

⁷ <http://www.sabc.co.za/news/a/766e8c804ab4ee738c46bf17241b9ef9/HRC-holds-hearings-on-Khoisan-rights-20151125>

⁸ <http://www.tokencoins.com/lefleur.htm>